

Convocation à l'assemblée générale annuelle de l'association COUR DES MARGUERITES le jeudi 7 décembre 2024 en visioconférence à 21h

Conformément à nos statuts, cette assemblée générale ordinaire se tiendra en ligne.

Quorum

L'association comptait 527 membres au moment de l'envoi de la première convocation à la présente assemblée générale, soit le 6 novembre. De ce fait, le quorum étant de 20 % des membres ayant droit de vote, il se situe aujourd'hui à 106 membres à jour de leurs cotisations, inscrits présents ou représentés. Le quorum de l'assemblée générale en première convocation n'ayant pas été atteint, l'assemblée générale en seconde convocation du jeudi 5 décembre 2024 sera délibérative.

Pouvoir

Si vous n'avez pas la possibilité de participer à cette assemblée générale, vous pouvez désigner un représentant, membre de l'association à jour de sa cotisation, et nous faire parvenir le pouvoir (y compris par courriel) au plus tard 4 jours avant cette assemblée générale. Pour rappel, le pouvoir doit être nominatif (le cas échéant, mettre la personne désignée en copie du courriel), un membre ne peut disposer de plus d'un pouvoir.

Connexion

Lors de cette assemblée générale en ligne, nous recourrons à une plateforme sécurisée permettant de valider les votes et d'identifier les participants. Vous recevrez à ce propos les informations détaillées le mardi 19 novembre dans la journée (pensez à vérifier vos spams).

Appel à candidature

Plusieurs postes sont à pourvoir au conseil d'administration. Celui-ci se réunit quatre fois par an, généralement en visioconférence. Son rôle est essentiel, il définit les orientations de l'association, détermine la politique tarifaire, procède à l'élection du bureau. En raison du vote électronique, le nom des candidats devra être connu à l'avance, au moins 48h avant le début de l'assemblée générale. N'hésitez pas à nous interroger pour plus d'informations. Seules conditions, être membre à jour de ses cotisations, avoir au moins 16 ans.

À l'ordre du jour

- Lecture du rapport moral
Vote d'approbation
- Lecture du rapport financier
Vote d'approbation
Quitus du conseil d'administration
- Présentation des perspectives de l'exercice en cours
- Renouvellement du Conseil d'administration

pouvoir

Assemblée générale ordinaire de l'association Cour des marguerites

Seconde convocation, le jeudi 5 décembre 2024

Je, soussigné·e,.....
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de ma cotisation,
ou représentant·e légal·e de :
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,
donne pouvoir* à :
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,
pour toutes les délibérations et votes de l'assemblée générale du 5 décembre 2024.

Fait à le
(signature)

** conformément aux statuts, un seul pouvoir par personne*

Ce pouvoir est à déposer ou adresser à l'association au plus tard le 17 novembre 2024.

COUR DES MARGUERITES

association loi 1901 • siège : 1 rue Jean Jaurès 92160 Antony
contact@courdesmarguerites.fr • 06 95 27 26 71 • www.courdesmarguerites.fr



Rapport moral (juillet 2023-juin 2024)

En juin, nous avons fêté notre dixième anniversaire lors d'une séance de cinéma au *Select* d'Antony. À cette date et depuis notre création, nous avons accueillis un peu plus de 3 000 enfants et adultes lors de nos ateliers hebdomadaires ou stages de vacances. Cet exercice est le premier entièrement effectué à notre siège de la rue Jean Jaurès. La proximité de l'espace Vasarely et notre excellente situation en plein centre-ville semblent avoir joué un rôle important dans un regain de fréquentation. Mais, par ailleurs, les demandes pour nos salles "satellites" au Sud (foyer Soleil) et au Nord de la ville (espace La Fontaine) ont fortement décliné par rapport à l'année précédente.

Cet exercice a été marqué par la prolongation de l'arrêt maladie de notre secrétaire-comptable, après un bref retour en mars dernier. Nous avons dû prendre la décision de rompre son contrat, qui a pris fin le 23 octobre 2024. Nous avons procédé à l'embauche en CDD à temps partiel d'un secrétaire, appelé à prendre sa suite en CDI. Une grande part de ces tâches ont été assurées depuis le printemps 2023 à titre bénévole.

Une fois de plus, nous remercions toute l'équipe pour leur grand investissement !

Rapport comptable (juillet 2023-juin 2024)

Cet exercice aurait dû être celui de la stabilisation de nos comptes, avec un retour à une situation bénéficiaire, indispensable pour assurer la pérennité de notre activité, sans la nécessité légale de provisionner les charges engendrées par le licenciement de notre secrétaire-comptable. En effet, des régularisations ont été mises au jour, et des frais juridiques ont dû être engagés. La provision a été prévue à hauteur de 15,5 k€, mais le principal objet du contentieux a pu être autrement résolu début octobre. Le coût total est inférieur à 10 k€.

Comme l'an passé, nous avons sollicité la municipalité pour obtenir une subvention financière, ce qui nous a été refusé lors d'une rencontre avec le maire. Il semble inutile de renouveler la démarche.

Comme prévu, la part de nos charges fixes égale celle des proportionnelles. Pour la première fois, nous avons revu le barème de nos prestations 2024-25 sans nous limiter à suivre l'inflation, afin de faire face aux charges liées au nouveau siège.

Les comptes

COUR DES MARGUERITES							
Bilan exercice 11 (juillet 2023-juin 20224)							
ACTIF	2023-2024			2022-2023	PASSIF	2023-2024	2022-2023
	brut	amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
• fond commercial					Ecarts de réévaluation		
• Autres					Réserves		
Immobilisations corporelles					• réserve légale		
Immobilisations financières	5 000 €		5 000 €	5 000 €	• réserves réglementées		
TOTAL 1	5 000 €		5 000€	5 000€	• autres		
Actif circulant:					Report à nouveau	16 199€	17 493€
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-9 399€	-1 294€
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commande	5 687 €		5 687 €	662 €	TOTAL 1	6 800€	16 199€
Créances :					Provisions pour risques et charges		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					• fournisseurs et comptes rattachés	20 354€	11 742€
Disponibilités	47 525€		47 525 €	31 878 €	• dettes fiscales et sociales	8 064€	9 352€
TOTAL 2	53 212€		53 212€	32 540€	• autres dettes	17 545€	247€
Charges constatées d'avances	476€		476€		TOTAL 3		
TOTAL 3	476€		476€		Produits constatés d'avance	5 925€	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	58 688€		58 688€	37 540€	TOTAL 4	51 888€	21 341€
					TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	58 688€	37 540€

COUR DES MARGUERITES					
Compte de résultat exercice exercice 11 (juillet 2023-juin 2024)					
CHARGES	2023-2024	2022-2023	PRODUITS	2023-2024	2022-2023
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Vente de marchandises		
Achats d'approvisionnement			Production vendue (biens et services)	268 645 €	224 387 €
Autres charges externes	224 446 €	184 293 €	Production stockée		
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée		
Rémunération du personnel	68 849 €	56 668 €	Subventions d'exploitation	13 125 €	9 609 €
Charges sociales	10 357 €	10 333 €	Autres produits	10 615 €	7 989 €
Dotations aux amortissements			Produits financiers	1 639 €	725 €
Dotation aux provisions			Produits divers de gestion courante	534 €	37 €
Autres charges	230 €	22 €			
Charges financières					
TOTAL (I)	303 882 €	251 316 €	TOTAL (I)	294 558 €	242 747 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		2 027 €	PRODUITS EXCEPTIONNELLES (II)		9 302 €
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	303 882 €	253 343 €	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	294 558 €	252 049 €
BÉNÉFICE OU PERTE	-9 324 €	-1 294 €			
TOTAL GÉNÉRAL	294 558 €	252 049 €	TOTAL GÉNÉRAL	294 558 €	252 049 €
Évaluation des contributions volontaires en nature			Évaluation des contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	38 000 €	38 000 €	Bénévolat	38 000 €	38 000 €

Présentation des perspectives de l'exercice en cours

L'exercice en cours se présente sous de bons auspices, avec une meilleure fréquentation de nos stages d'été. Les inscriptions aux ateliers hebdomadaires suivent assez fidèlement les courbes de l'an passé. Comme annoncé depuis déjà quelques années, nous devons renforcer notre équipe salariée permanente pour faire face au départ progressif de Jean-Claude, qui assure à titre bénévole la gestion quotidienne de l'association depuis sa création. Il s'occupe également de la communication, du site Web, de la fabrication des documents pédagogiques, et il a remplacé notre secrétaire-comptable. Le passage à temps plein de notre secrétaire (après formation comptable) et la revalorisation du poste d'une assistante d'animation devraient permettre cette transition.

L'embauche d'un-e assistant-e d'animation en CDI (la solution actuelle de deux CDD à temps partiel ne donne pas satisfaction) est également à envisager à court ou moyen terme.

Le rapatriement de la comptabilité en interne devrait compenser partiellement ces charges, mais nous avons intérêt à confier le volet social à un cabinet extérieur, pour nous soulager de tâches complexes et éviter d'autres régularisations.

Au titre des recettes, nous devons poursuivre notre effort pour augmenter les recettes liées aux inscriptions. Nous devons engager une action pour se développer vers le nouveau quartier Jean Zay et les villes au Nord d'Antony (Sceaux, Bourg-la-Reine), probablement en commençant par proposer des stages aux vacances scolaires afin de s'y faire connaître.

Les charges supplémentaires devraient être absorbées d'une part par le rapatriement de la comptabilité en interne, d'autre part, par l'augmentation de nos recettes (par un accroissement des inscriptions et par une tarification adaptée à nos obligations). Jusqu'à présent, nous avons opté pour le maintien d'une tarification des plus attractives, quelle que soit la langue, et avec un effort particulièrement favorable aux fratries. En l'absence de subventions financières, ces tarifs devront être fixés dans l'esprit où nous l'avons fait pour cette année.

Pour rappel, les franchises commerciales qui proposent l'apprentissage de langues pour les enfants le font à une tarification nettement plus élevée que nous dans des conditions différentes.

Budget prévisionnel 2024-2025

Le budget prévisionnel 2024-2025 inclut les passages en CDI plein temps, mais pas l'embauche en CDI d'un·e assistant·e d'animation ni les frais d'une expansion au Nord d'Antony.

COUR DES MARGUERITES				
prévisionnel 2024-25				
CHARGES	prévisions annuelles		PRODUITS	
			prévisions annuelles	
ACHATS	15 250 €		SERVICES	292 885 €
Petit équipement + achats		1 750 €	Participation aux frais d'ateliers	
Fournitures (bureau, activité, goûter)		6 000 €	Hebdomadaires	246 660 €
Eau, gaz, électricité		7 500 €	Vacances	46 225 €
SERVICES EXTERNES	38 275 €			
Location		33 275 €	SUBVENTIONS	14 850 €
Entretien et réparations		3 500 €	Subventions d'exploitation (CUI)*	14 850 €
Primes d'assurance		1 000 €	subventions territoriales	0 €
Documentation		500 €		
			AUTRES PRODUITS DE GESTIO	7 830 €
AUTRES SERVICES EXTERNES	186 050 €		Cotisations	4 650 €
Honoraires		181 500 €	Frais de première inscription	3 180 €
Publicité (imprimerie)		1 500 €		
Déplacements, missions, réceptions		1 500 €	Divers	0 €
Frais postaux et de télécommunication		1 000 €		
Services et frais bancaires		300 €		
divers (adhésion, gratifications)		250 €		
IMPÔTS ET ASSIMILÉS	1 660 €		PRODUITS FINANCIERS	1 250 €
formation continue		1 660 €	Intérêts livret	1 250 €
CHARGES DE PERSONNEL	75 330 €			
Rémunérations		66 500 €		
Charges		15 180 €		
Dossier Martine		-6 350 €		
			AUTRES PRODUITS	0 €
AUTRES CHARGES	250 €		Divers	0 €
Divers		250 €		
TOTAL DES CHARGES	316 815 €		TOTAL DES PRODUITS	316 815 €
	<i>bénéfice</i>		<i>déficit</i>	

Renouvellement par tiers du Conseil d'administration

Le renouvellement se fait par tiers. Actuellement, le Conseil d'administration compte 9 membres (minimum 5, maximum 11). Trois postes sont à renouveler, deux nouveaux postes peuvent être pourvus. Les plus anciens élus ou réélus sont au nombre de cinq, tous élus en 2022 : Claudio Nelson Djankoff ;

Nathalie Lebœuf ; Ramesh Uttandy ; Sylvia Louis-Amédée ; Vincent Lenain. Sauf démission, jusqu'à trois de ces cinq noms seront tirés au sort en vue de leur réélection.

En raison du vote électronique, les nouvelles candidatures devront être connues au moins 48h avant le début de l'assemblée générale.